



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**Déploiement du réseau territorial
des Structures d'Information Jeunesse
de Guyane**



Edition 2022

Date limite de dépôt des candidatures : 11 septembre 2022



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Déploiement du réseau territorial des Structures d'Information Jeunesse



La Collectivité Territoriale de Guyane et l'Etat lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le déploiement du réseau territorial des Structures d'Information Jeunesse.

Composante fondamentale de l'autonomie et de l'accès aux droits, la qualité de l'information délivrée aux jeunes doit être garantie et délivrée sans aucune discrimination.

L'Information Jeunesse est une mission de service public, définie et garantie par l'État. L'article 54 de la loi « Egalité et Citoyenneté » apporte une reconnaissance législative à l'Information Jeunesse.

Aussi, la Collectivité Territoriale de Guyane et l'Etat par le biais de sa Direction Culture, Jeunesse et Sports (DCJS) soutiennent le déploiement des structures d'Information Jeunesse conformément aux dispositions de la Charte nationale de l'information jeunesse et de la charte européenne de l'information jeunesse.

OBJECTIFS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

L'AMI a pour but de retenir et accompagner vers la labélisation les structures associatives candidates qui souhaitent délivrer aux jeunes les services dévolus à des Structures d'Information Jeunesse (SIJ) reconnues et soutenues par l'Etat et la Collectivité Territoriale de Guyane, .

Les partenaires institutionnels agissent ensemble pour garantir un maillage territorial de l'IJ et permettre à tous les Jeunes d'avoir accès à une Information gratuite et de qualité.

Qu'est-ce qu'une structure d'Information Jeunesse ?

Elle constitue le 1^{er} niveau d'accueil et d'information généraliste pour des jeunes de 12 à 30 ans.

Dans cet espace, les jeunes ont accès à une information de qualité, actualisée et gratuite qui couvre tous les sujets qui les intéressent dans leur vie quotidienne et dans les domaines suivants :

- Orientation–Etudes – Métiers et formations – Alternance - Formation continue
- Emploi - Jobs – Stages ;
- Accès aux droits
- Logement - Santé - Vie pratique
- Loisirs - Vacances – Sports ; Culture
- Initiatives et projets – BAFA – bénévolat - Service Civique - Projets citoyens - Chantiers jeunes
- Partir en Europe et à l'Etranger – Revenir au pays.

La Structure Information Jeunesse assure l'accompagnement des jeunes avec trois objectifs :

- Permettre aux jeunes de 12 à 30 ans, d'avoir accès à une information «généraliste



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Déploiement du réseau territorial des Structures d'Information Jeunesse



objective, fiable, de qualité, gratuite et en libre accès,

- Mener des actions favorisant l'émergence de projets à l'initiative des jeunes pour leur permettre de passer de l'idée au projet,
- Mettre en place des actions permettant la montée en compétences des jeunes et la valorisation des savoirs acquis dans un cadre non formel.

Le label « Information Jeunesse »

La structure IJ répond à une mission d'intérêt général garantie par un label de l'Etat.

Un décret et un arrêté publiés au JO du 21 avril 2017 refondent les conditions et modalités par lesquelles les structures de droit public ou de droit privé dont l'objet est d'informer les jeunes peuvent solliciter la labellisation Information Jeunesse par l'Etat.

Le label IJ est une marque de qualité accordée par l'Etat à une structure d'information des jeunes au terme d'une évaluation globale et objective. Il traduit l'ambition de l'Etat d'être au service des jeunes, partout sur le territoire.

Le label IJ est octroyé aux structures capables de se doter des moyens permettant de proposer à chaque jeune une réponse individualisée et adaptée au contexte local.

Les moyens dévolus par la CTG et l'Etat aux structures retenues

- Moyens financiers :
 - Fonctionnement 6 500€ par an et pendant 3 ans
 - Investissement 6 250 € sur demande mobilisable 1 fois sur la période de 3 ans
 - Emploi financé pendant 3 ans (Sont éligibles, les emplois qui ont pour objectif : la création nette de poste en CDI, la pérennisation en CDI à l'issue de contrats aidés ou l'augmentation du temps de travail d'un poste CDI existant, dans le cadre du dispositif FONJEP)

cas de figure	FONJEP existant	Nv FONJEP	Hors FONJEP
Création nette de poste en CDI	<i>Sans objet</i>	14.328€ par an sur 3 ans	7.164€ par an sur 3 ans
Pérennisation en CDI à l'issue de contrats aidés	<i>Sans objet</i>	14.328€ par an sur 3 ans	7.164€ par an 3 ans
Augmentation du temps de travail d'un poste CDI existant	7.164€ par an sur 3 ans	<i>Sans objet</i>	7.164€ par an 3 ans

- Formation initiale des conseillers d'information jeunesse,
- Accès aux outils de l'IJ
- Expertise, soutien technique et animation de réseau de SIJ,
- Accompagnement à la labellisation IJ

Modalités de mise en place

L'AMI permettra de retenir huit candidatures en 2022.

Les structures associatives souhaitant mettre en œuvre de l'information jeunesse retenues signeront une convention de trois ans avec la CTG et l'Etat.

COMMENT REpondre A L'APPEL A MANIFESTATION ?

Constitution du dossier

Le dossier de candidature est constitué de :

- Le formulaire de candidature IJ dûment complété et signé
- Les pièces justificatives précisées dans chaque partie du formulaire de candidature

Critères de sélection

- Gouvernance (15 pts)
 - Projet associatif
 - Tenue des 3 dernières AG
- Ancrage territorial (25 pts)
- Maturité du projet IJ (20 pts)
 - Taux de couverture du cahier des charges de l'IJ



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Déploiement du réseau territorial des Structures d'Information Jeunesse



- Corrélation entre l'IJ et le programme d'actions de la structure
- Moyens (15 pts)
 - Solidité financière de l'association
 - Association employeuse
- Publics mobilisés par ses actions (hors IJ) de l'asso (25 pts)
 - Cible
 - Modalités de mobilisation

Calendrier et modalités de transmission du dossier

- 04 juillet 2022 : Ouverture de l'AMI IJ 2022
- 11 septembre 2022 : clôture de la procédure

Les dossiers complets devront être transmis au plus tard le 11 septembre 2022

Par courriel : nadine.beaudi@ctguyane.fr

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- [Nadine BEAUDI, Directrice Jeunesse et Vie Associative : nadine.beaudi@ctguyane.fr](mailto:nadine.beaudi@ctguyane.fr)

ANNEXE 1

REFERENCES REGLEMENTAIRES ET DOCUMENTAIRES

La charte de l'information jeunesse du 20 mars 2001 :

https://www.infos-jeunes.fr/sites/default/files/charte_information_jeunesse_2001.pdf

Principes pour l'information jeunesse en ligne adoptés le 5 décembre 2009 :

<https://www.info-jeunes.fr/sites/default/files/2017-10/Charte%20de%20%27information%20jeunesse%20en%20ligne.pdf>

La charte européenne de l'information jeunesse du 27 avril 2018 :

https://www.info-jeunes.fr/sites/default/files/2018-10/Charte%20europ%C3%A9enne%20de%20l'E2%80%99Information%20Jeunesse_2018.pdf

La loi relative à l'égalité et à la citoyenneté:

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/19444-egalite-et-citoyennete-qua-change-la-loi-du-27-janvier-2017#:~:text=La%20loi%20du%2027%20janvier%202017%20vise%20trois%20objectifs%20%3A%20encourager,et%20renforcer%20l'%C3%A9galit%C3%A9%20r%C3%A9elle.>

La nouvelle labellisation des structures IJ – article 54 de la loi Egalité et Citoyenneté :

<https://jeunes.gouv.fr/Actualites-du-reseau-Information>

Référentiel métiers Conseiller Information Jeunesse :

https://www.infos-jeunes.fr/sites/default/files/referentiel_metiers_ij_-_mars_2020.pdf

ANNEXE 2

CARTOGRAPHIE SIJ 2021 - GUYANE



ADRESSES	STRUCTURES	CONSEILLER IJ
260 avenue du 30 décembre 1988, Awala Yalimapo	ASSOCIATION KUDAWYADA	AKNES Marie-Madeleine
21 rue des Zagrinettes, Cité des Manguiers, Cayenne	ASSOCIATION DEUXIEME CHANCE	BOEWAI Brianna JACQUIN Jones
Cayodé	AKENAÏTUNA // Effet Morpho	ALIMAN-HE Viviane
39 rue du Gran Man Awinsai, Papaïchton	PIJ DE PAPAÏCHTONPIJ de Papaïchton	AMAYOTA Matrix
Rue Clémencin Néron, Régina	Maison Familiale Rurale des Fleuves de l'Est	GOUDET Hélène
19 rue Léonard Mandé, Saint-Georges de l'Oyapock	Maison France Services Sincère Mandé	DOS SANTOS Maysoune MICHEL Rebecca
Extension Bourg, Saül	APEEPS	ALLINCKX Mandy
27 avenue Elie Castor, Sinnamary	Maison France Service – GUYACLIC	CLET Ivanna RINGUET Edith
Trois Sauts	ASSOCIATION COP DE ROCHE// Effet Morpho	KAWILILI Arsène